



Rouen, le jeudi 23 janvier.

Madame la Rectrice,

Tout au long de l'année dernière, nos organisations syndicales ont signifié leur opposition aux réformes du lycée et du baccalauréat.

Malgré une opposition très majoritaire dans la profession, et la demande intersyndicale unanime d'annuler cette première session d'E3C, le ministre au niveau national, et vous-même au niveau académique avez décidé de passer en force et de maintenir ces épreuves quoi qu'il arrive.

Dès lors, dans notre académie, nos organisations syndicales tiennent à dénoncer les conditions dans lesquelles ces épreuves se sont déroulées lors de ces trois premiers jours ainsi que les pressions exercées à l'égard des personnels, depuis les AED jusqu'aux chefs d'établissement – chefs d'établissement qui les retransmettent souvent sur les personnels de leurs établissements.

En premier lieu, votre décision d'appeler des personnels, parfois extérieurs à l'établissement, et très souvent des personnels non enseignants pour surveiller des épreuves de « baccalauréat » témoigne du fait que désormais, vous faites le choix, inédit, d'organiser le bac contre les enseignants. Cela a conduit à d'importants dysfonctionnements dans de nombreux lycées, des problèmes techniques au cours des épreuves de Langues Vivantes notamment, des retards importants au début des épreuves, et même des élèves livrés à eux-mêmes dont les vidéos en pleine épreuve tournent sur les réseaux sociaux.

A la contestation légitime des enseignants qui alertent depuis des mois sur le caractère inégalitaire de ces E3C sans jamais être entendus, au lieu de répondre par le dialogue et l'apaisement, vous avez fait le choix de demander dès lundi matin des renforts de sécurité et d'envoyer une forte présence policière aux abords de plusieurs lycées. Cette présence policière a entraîné des tensions, une forme de crispation alors que tous les rassemblements étaient maîtrisés et sereins, sans la moindre intention de violence. Cela a également contribué à angoisser les élèves que les collègues grévistes ont souvent dû rassurer. Nos organisations syndicales dénoncent ce recours démesuré aux forces de police qui s'apparente à une provocation et qui en dit long sur votre incapacité à convaincre les équipes du bien-fondé des réformes que vous mettez en œuvre et sur votre décision de les imposer par la force. Ceci confirme notre revendication de retrait des E3C et de la réforme du lycée.

Cette présence policière s'inscrit en outre dans un contexte déjà extrêmement tendu dans bon nombre de lycées. En effet, les chefs d'établissement exercent de fortes pressions sur les enseignants, allant même parfois jusqu'à brandir des menaces, pour décourager la mobilisation et faire rentrer les personnels dans le rang. Si la pression n'était pas suffisante, vous avez vous-même menacé des

enseignants, par voie de presse, de sanctions administratives et/ou de poursuites judiciaires, alors même qu'aucun acte illégal n'a été commis. Nos organisations syndicales rappellent au contraire la légitimité de la contestation de nos collègues et dénoncent la criminalisation de l'action syndicale. Elles vous demandent de ne prononcer aucune sanction à l'égard des collègues exerçant leur droit de grève, dont nous rappelons qu'il s'agit d'un droit constitutionnel.

Enfin, nos organisations syndicales tiennent également à vous faire part de leurs inquiétudes à l'égard des élèves. Eux aussi subissent des pressions importantes de la part des chefs d'établissement, ou pour obtenir des informations relatives au choix des sujets, ou pour les contraindre à passer les épreuves quand ils manifestent leur refus de ce bac local. Les menaces sur les notes d'E3C ne sont pas acceptables et nous vous demandons de faire preuve de bienveillance envers les élèves mobilisés en vous assurant qu'ils ne seront pas sanctionnés.

Veillez agréer, madame la Rectrice, nos sincères salutations,

Claire-Marie Feret, pour le SNES-FSU.

Jean-Marc Prétel, pour le SNFOLC.

Luc de Chivre, pour la CGT Educ'action.

Marie-Hélène Duverger, pour Sud Education.